

Chirurgie à l'Hôpital Victoria

Brochure sur la sécurité et l'information des patients

Hôpital Victoria

2340, chemin Pembina

Winnipeg (Manitoba) R3T 2E8

Renseignements vous concernant

Type d'intervention chirurgicale :

Date de votre intervention : _____

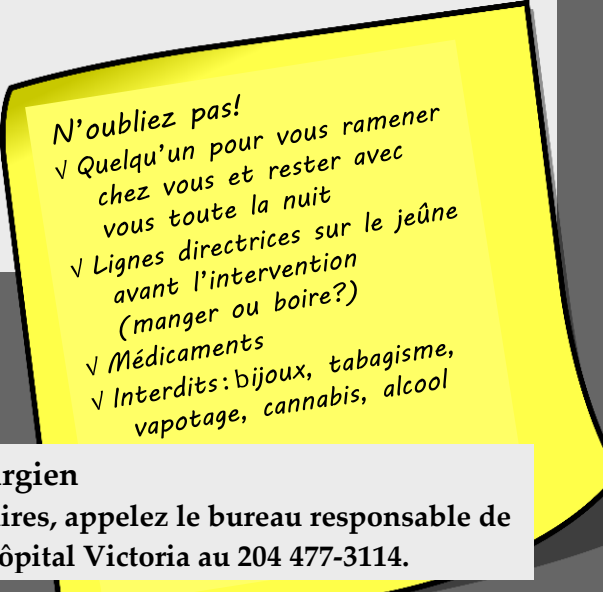
Votre heure d'arrivée à l'hôpital : _____

(Vous recevrez l'heure à une date ultérieure.)

Heure de votre intervention : _____

(Vous recevrez l'heure à une date ultérieure.)

Pour de plus amples renseignements sur votre intervention, appelez le cabinet du chirurgien.

- 
- N'oubliez pas!*
- ✓ Quelqu'un pour vous ramener chez vous et rester avec vous toute la nuit
 - ✓ Lignes directrices sur le jeûne avant l'intervention (manger ou boire?)
 - ✓ Médicaments
 - ✓ Interdits: bijoux, tabagisme, vapotage, cannabis, alcool

Réservé au cabinet du chirurgien

Pour obtenir d'autres exemplaires, appelez le bureau responsable de la liste des interventions à l'Hôpital Victoria au 204 477-3114.

Vous avez une intervention chirurgicale prévue à l'Hôpital Victoria. Veuillez lire attentivement la présente information et suivre les directives à la lettre. Une mauvaise préparation peut entraîner l'annulation de l'intervention ou augmenter le risque de complications. Participez à vos propres soins en observant les directives suivantes. Vous aiderez ainsi l'équipe chirurgicale à procéder de façon sécuritaire pour vous, et à obtenir les résultats voulus.

Si vous avez des questions ou préoccupations à formuler, adressez-les à votre équipe de soins.

Qu'est-ce que la chirurgie d'un jour?

Le terme « chirurgie d'un jour » désigne un séjour d'une journée seulement à l'hôpital pour une intervention chirurgicale planifiée.

Qu'est-ce que la chirurgie de court séjour?

Le terme « chirurgie de court séjour » désigne une courte hospitalisation pour une intervention chirurgicale planifiée. Ce plan ne comporte qu'une seule nuitée à l'hôpital. Les patients reçoivent leur **congé le lendemain matin à 6 h.**

CLINIQUE D'ÉVALUATION PRÉOPÉRATOIRE ET MÉDICAMENTS

S'il vous faut un rendez-vous à la clinique d'évaluation préopératoire (CPO), vous allez recevoir un coup de fil à cet effet. En fonction de vos besoins en matière de santé et de l'intervention chirurgicale que vous allez subir, vous devrez peut-être vous y rendre en personne. Autrement, ce pourrait être un entretien virtuel ou par téléphone avec un anesthésiste ou un membre du personnel infirmier, sinon les deux.

Si vous prenez des médicaments prescrits, vous recevrez un appel téléphonique ou une lettre de la CPO qui précisera lesquels de ces médicaments vous devrez arrêter et lesquels vous devrez prendre le jour de l'intervention.

Si vous prenez de l'Aspirine ou des anticoagulants, vous allez recevoir d'autres directives de la clinique d'évaluation préopératoire à propos de ces médicaments.

- Si vous prenez un médicament prescrit par voie orale dont vous devez prendre une dose le matin de l'intervention, vous pouvez le prendre avec une petite gorgée d'eau.
- Arrêtez de prendre tous les médicaments à base de plantes et vitamines sept jours avant votre l'intervention. Si vous subissez une chirurgie bariatrique, continuez de prendre

les vitamines recommandées par l'équipe de chirurgie bariatrique.

- Suivez les directives de votre chirurgien concernant les lavements, laxatifs ou autres préparations requises avant l'intervention.
- 24 heures avant l'intervention, **nous vous recommandons** fortement de vous abstenir de fumer, de consommer des boissons alcoolisées ou de prendre des médicaments non prescrits. La consommation de substances comme l'alcool, le cannabis, le tabac, les produits de vapotage ou les médicaments non prescrits peuvent augmenter le risque de complications respiratoires pendant ou après l'intervention.
- Arrêtez toutes les drogues illicites au moins sept jours avant l'opération. Les interactions peuvent être imprévisibles et augmenter le risque d'une issue indésirable.
- Veuillez apporter ce qui suit à l'hôpital le jour de l'intervention : tous les médicaments que vous prenez en ce moment, ainsi que les médicaments vendus sans ordonnance, les vitamines et les onguents, et ce, dans leur emballage d'origine.

DIRECTIVES À L'INTENTION DU PATIENT OU DE LA PATIENTE

Régime alimentaire

Directives générales :

- Ne consommez aucun aliment après minuit le jour de l'intervention.
- Ne **mâchez pas** de gomme; ne sucez pas de bonbons; ne chiquez pas de tabac après minuit le jour de l'intervention.

Vous pouvez boire de l'eau, du jus de pomme, du thé ou du café noir sans lait ni sucre ni édulcorant jusqu'à quatre (4) heures avant l'heure de votre intervention. (Pour une intervention chirurgicale à 7 h 45, ne rien boire après 3 h 45.)

Pour votre sécurité, il importe que vous suiviez ces directives à la lettre. Si vous ne suivez pas ces directives, vous risquez des complications pendant l'anesthésie ou de voir votre intervention reportée ou annulée.

Hygiène personnelle

- Ne portez pas de maquillage, de vernis à ongles, ni d'ongles en gel ou acrylique. C'est important, sinon les

personnes qui vous soignent ne pourront observer les changements naturels de couleur de la peau ni surveiller aisément votre rythme cardiaque et votre taux d'oxygène pendant l'intervention.

- Prenez un bain ou une douche la veille ou le matin de l'intervention.
- Portez des vêtements amples et confortables qui seront faciles à enfiler lorsque viendra le moment de rentrer chez vous.
- Certains patients et membres du personnel sont extrêmement allergiques à divers parfums, eaux de Cologne, produits après-rasage, lotions et autres produits parfumés. N'en portez PAS sur le corps ni sur vos vêtements. **L'Hôpital Victoria est un établissement sans parfum.**

Bijoux

- **Ne portez pas** de bagues, de montres, de bracelets, de colliers, de boucles d'oreilles ni **aucun** bijou corporel.
- Vous devez **retirer** tout bijou en lien avec le perçage corporel. (y compris les pièces internes en plastique). Pour votre sécurité, nous ne vous transférerons pas en salle d'opération tant que vous n'aurez pas retiré tous vos bijoux. Les bijoux peuvent être une source d'infection et favoriser des brûlures en cas de cautérisation (une technique chirurgicale au moyen d'un instrument spécial). Si vous n'êtes pas en mesure d'enlever vos bagues ou vos

bijoux corporels et que vous souhaitez tout de même subir l'intervention, nous vous recommandons de consulter un bijoutier, afin de les faire enlever par un professionnel.

Ce qu'il faut apporter

- Vous devrez présenter votre carte d'assurance-maladie du Manitoba et tout autre document d'assurance d'un tiers (par exemple, la Croix Bleue) au moment de votre admission.
- Si vous portez des lunettes, des lentilles de contact, des prothèses dentaires ou des appareils auditifs, apportez un étui étiqueté à votre nom, afin de ne pas les perdre. Vous devrez enlever vos lentilles de contact, le cas échéant, avant l'intervention chirurgicale. Vous devrez aussi enlever vos prothèses dentaires avant l'intervention chirurgicale. Nous vous fournirons un étui à prothèses dentaires au besoin.
- Vous pouvez apporter quelque chose à lire ou un passe-temps pour vous occuper en attendant votre intervention.
- N'ayez pas sur vous de bijoux, d'argent, de cartes de crédit ni d'autres objets de valeur. Il y a des casiers au service de chirurgie d'un jour pour ranger vos effets personnels. L'Hôpital Victoria n'assume aucune responsabilité pour les objets perdus ou volés.
- Si vous utilisez un appareil à pression positive continue (PPC) vous devrez l'apporter à l'hôpital.
- Si vous passez la nuit à l'hôpital après l'intervention,

veuillez apporter des articles d'hygiène personnelle.

Aspect financier

- Santé Manitoba assume le coût de la plupart des interventions chirurgicales, sauf celles qui ne sont pas nécessaires pour des raisons médicales (comme la chirurgie esthétique).
- Si vous avez des questions à ce sujet, veuillez communiquer avec Santé Manitoba (204 786-7101) à Winnipeg, sinon au numéro sans frais (1 800 392-1207).

Transport

- Si vous devez subir une chirurgie d'un jour, vous devrez retenir les services d'un adulte responsable qui puisse vous accompagner, vous ramener chez vous et rester avec vous pendant 24 heures après l'intervention.
- L'anesthésie générale et les sédatifs peuvent causer de la somnolence et une perte temporaire de mémoire à court terme. Cela peut altérer votre jugement et votre temps de réaction. Même si la sédation ne fait pas partie de votre plan chirurgical au départ, cela pourrait changer en cours de route. Veuillez prendre des dispositions pour vous faire accompagner et ramener chez vous.
- **Si personne ne peut vous accompagner et vous ramener chez vous, nous allons annuler l'intervention.**

Admission

- Arrivez à l'Hôpital Victoria deux heures avant l'heure fixée pour votre intervention, et présentez-vous d'abord au comptoir des admissions. Le comptoir des admissions ouvre à **6 h 30**.
- Vous devrez présenter votre carte d'assurance-maladie au moment de l'inscription.
- Il se peut qu'on vous amène à la salle d'opération plus tôt que prévu.
- S'il survient une urgence, votre opération pourrait être retardée ou annulée.
- On vous remettra une chemise d'hôpital à enfiler. Vous devrez retirer tous vos vêtements, y compris vos sous-vêtements et vos bijoux. Vous devrez les enlever pour des raisons d'hygiène et de sécurité.

ANESTHÉSIE

Votre anesthésiste passera le plan d'anesthésie en revue avec vous avant l'intervention.

1) Anesthésie générale

L'anesthésie générale s'accompagne de l'administration de plusieurs médicaments par voie intraveineuse (IV) ou par inhalation, afin que vous dormiez durant l'intervention et

n'ayez conscience de rien. L'anesthésie générale nécessite également l'insertion d'un tube respiratoire dans la salle d'opération.

2) Anesthésie régionale ou locale

Au moyen d'une seringue, l'anesthésiste injecte un médicament anesthésiant, semblable à celui utilisé par les dentistes. Ce produit peut s'injecter dans le dos, ce qui entraîne une perte temporaire de toute sensation au bas du corps (anesthésie rachidienne) ou près d'un gros nerf, ce qui entraîne une perte temporaire de toute sensation dans un seul membre ou une zone en surface.

3) Sédation

L'anesthésiste administre un médicament par voie intraveineuse. Il arrive souvent qu'il injecte aussi un anesthésiant dans la zone à opérer. La sédation peut produire de nombreux effets, allant de la sensation d'engourdissement à l'insensibilité complète. Une fois sous sédation, les patients n'ont généralement pas besoin d'un appareil pour les aider à respirer.

Avant l'intervention, on recommande aux patients de poser toutes leurs questions à l'anesthésiste, ou de lui parler de leurs préoccupations concernant leur anesthésie, le cas échéant.

APRÈS L'INTERVENTION

- Les patients anesthésiés demeurent un certain temps dans la salle de réveil après l'intervention.
- La durée de cette période dépend du type d'anesthésie utilisé, de votre état de santé et de la nature de l'intervention.
- Lorsque vous aurez suffisamment récupéré de l'anesthésie, on vous ramènera au service de chirurgie d'un jour où on continuera de vous surveiller jusqu'à ce que vous puissiez recevoir votre congé.
- Si vous n'avez reçu qu'une anesthésie locale, on vous ramènera au service de chirurgie d'un jour immédiatement après l'intervention.
- Le personnel infirmier vous examinera et vous donnera des directives pour les soins à domicile ainsi que les ordonnances nécessaires.
- S'il faut vous hospitaliser pour la nuit après l'intervention, assurez-vous que quelqu'un puisse venir vous chercher le lendemain à 6 heures du matin, à moins qu'on vous dise de faire autrement.
- C'est votre équipe de santé qui déterminera quand vous pourrez recevoir votre congé.

SOULAGEMENT DE LA DOULEUR

Une douleur bien maîtrisée vous permettra de faire des activités comme la marche et des exercices de respiration, ce qui vous aidera à reprendre des forces et favorisera votre rétablissement général.

Il existe des méthodes efficaces pour soulager la douleur. Il n'est pas toujours possible de soulager complètement la douleur, mais on peut tout de même l'atténuer de façon acceptable. Pour une douleur chirurgicale, on administre généralement un ou plusieurs médicaments par voie orale ou par voie intraveineuse. Discutez de vos options à cet égard avec votre équipe soignante.

- Vous pouvez vous attendre à ce que l'équipe soignante vous pose des questions sur votre douleur et tente de répondre à vos besoins si vous signalez de la douleur. Jouez un rôle actif à cet égard en faisant ce qui suit :

⇒ Si vous prenez des antidouleurs à domicile de façon routinière, dites-le à votre médecin ou au personnel infirmiers.

⇒ Demandez un analgésique dès que vous ressentez de la douleur, et dites-le au personnel infirmier s'il n'est pas suffisamment efficace.

- ⇒ Décrivez l'intensité de la douleur. Dites où vous avez mal et ce que vous ressentez.

- ⇒ À l'Hôpital Victoria, nous mesurons l'intensité de la douleur par une échelle de 0 à 10 (0 correspondant à aucune douleur et 10 à la pire douleur imaginable).

- ⇒ Au besoin, n'hésitez pas à demander de l'aide au moyen de la sonnette d'appel.

LUTTE CONTRE LES INFECTIONS

Prévention de la propagation des infections

Il importe que vous vous sentiez en bonne forme avant de venir à l'hôpital. Si vous êtes malade, **NE SORTEZ PAS**.

Autodépistage

- Une nouvelle toux ou une toux qui s'aggrave
- Une fièvre (supérieure à 38 °C ou 100 °F) ou des frissons
- De la diarrhée
- Des essoufflements (pires que d'habitude)
- Un gros mal de tête (pire que d'habitude)
- Des courbatures (douleurs musculaires)
- Une fatigue extrême ou une grande fatigue
- Des vomissements (renvoyer)

Si vous avez l'un ou l'autre de ces symptômes et que vous devez subir une intervention chirurgicale prochainement, téléphonez immédiatement à votre chirurgien. Celui-ci vous dira quoi faire.

*Si vous avez besoin des services
d'un interprète, le cabinet du
chirurgien peut vous en trouver
un par le biais des Services
d'interprétation de l'ORSW.*

Si vous avez des questions à propos de votre intervention,

Veillez communiquer avec...

- le cabinet de votre chirurgien : _____
- La clinique d'évaluation préopératoire
Téléphone : 204 477-3489 (du lundi au vendredi)



Hôpital Victoria

2340, autoroute Pembina

Winnipeg (Manitoba)

204 269-3570